



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sociétés par actions

Question écrite n° 3488

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les préoccupations que suscite la possibilité laissée aux banques, qui participent au financement des sociétés du CAC 40, de proposer à leurs clients particuliers, et sous forme de produits financiers, de financer ces mêmes entreprises. Les conséquences de telles situations ont pu être mesurées avec, par exemple, les difficultés subies par des petits porteurs de la société Vivendi universal constitués en association. Informé de ces dérives, il lui demande de bien vouloir lui préciser la réponse des pouvoirs publics à ces enjeux.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3488

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 août 2012](#), page 4811

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)